

RESTITUTION DES DEBATS REGIONAUX SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le GENERG a assisté à la présentation de la contribution de la Région Guyane au futur projet de loi sur la Transition Energétique, ce lundi 1^{er} juillet 2013.

Un pas vers le développement durable ...

Depuis plusieurs mois, la Région Guyane s'est investie dans le débat national sur la Transition Energétique et le GENERG se félicite des orientations présentées. En effet, la Région Guyane a clairement affirmé :

- la priorité à la sobriété et à l'efficacité dans le but de réduire la facture énergétique de la collectivité et des citoyens,
- la priorité aux moyens alternatifs de production d'énergies renouvelables.

Le GENERG soutient sans réserve ces préconisations qui vont permettre de valoriser les ressources de la Guyane et de dynamiser l'économie locale par des investissements et des emplois durables.

De la parole aux actes...

De fait, le GENERG est prêt à s'engager auprès de la collectivité et met à disposition ses ressources et ses compétences en termes :

- de diagnostics, études et de conseil en efficacité énergétique, éco-construction...
- de conception et réalisation de systèmes à énergies renouvelables,
- d'exploitation et maintenance de centrales de production d'énergie.

Les entreprises du GENERG s'attendent donc à être sollicitées rapidement afin d'accompagner la mise en œuvre de projets innovants et ambitieux.

Elles ont déjà démontré leur réactivité et leur savoir-faire qui a conduit, durant la dernière décennie, à infléchir significativement la demande en électricité¹ et introduire près de 10% de nouvelles énergies renouvelables dans le mix guyanais.

Des raisons de douter ?

Cependant, si le GENERG s'efforce de croire à la sincérité du discours régional, il émet quelques doutes sur :

- la redéfinition bancale du développement durable : le triptyque initial semble se focaliser sur un unique pilier économique,
- la volonté assumée de détruire à court terme un millier de km² de forêt, à travers la construction d'un second voire d'un 3^{ème} barrage, et le développement de l'énergie à base de biomasse sans véritable considération de son impact environnemental.
- l'inertie dans la mise en œuvre des actions des schémas directeurs SRCAE et PRERURE²,
- l'inefficacité des dispositifs régionaux existants - l'OREDD, le PRME, les EIE³ - qui mériteraient un pilotage, un suivi et une dotation financière à la hauteur des enjeux.

Ces signaux contradictoires suscitent une vive inquiétude au sein du GENERG. Il appartient à la collectivité régionale de dissiper ces malentendus par des actions fortes et concrètes.

¹ La demande en électricité en 2012 est 10% inférieure aux prévisions du PER 2004.

² SRCAE : schéma régional climat-air-énergie, PRERURE : plan régional des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie, deux documents adoptés en 2012.

³ OREDD : observatoire régional de l'énergie et du développement durable, PRME : plan régional de maîtrise de l'énergie, EIE : espace info-énergie.